

Procès-verbal de la réunion du conseil

| | | | |
|---------------------|---|-----------------------------|--------------------|
| Date | 1 ^{er} et 2 déc. 2020 | Type de séance | Séance à huis clos |
| Président | Mel Cappe | Secrétaire de séance | Ashley Haugh |
| Participants | <p>Membres du conseil : Bob Adkins; Kelly Butt; Craig Knight; David Lehberg; Anne McFarlane; Lorraine Muskwa; D^r Brian Postl; Dunbar Russel; D^r Jeff Scott; Judy Steele; Glenda Yeates; Victor Young</p> <p>Membres de l'équipe de direction : Dr Graham Sher (chef de la direction); Jean-Paul Bédard (vice-président, Produits plasmatiques); Judie Leach Bennett (vice-présidente, chef du contentieux et chef de la gestion des risques); Christian Choquet (vice-président, Assurance de la qualité et Affaires réglementaires); Ralph Michaelis (dirigeant principal de l'information); Andrew Pateman (vice-président, Expérience employé, culture et excellence); D^{re} Chantale Pambrun (covice-présidente par intérim, Affaires médicales et innovation); D^{re} Tanya Petraszko (covice-présidente par intérim, Affaires médicales et innovation); Pauline Port (directrice financière et vice-présidente, Services généraux); Rick Prinzen (directeur général de la chaîne d'approvisionnement et vice-président, Relations avec les donateurs); Ron Vezina (vice-président, Affaires publiques)</p> | | |
| Invitées | Elaine Ashfield, Dana Devine, Cheryl Doncaster, D ^{re} Mindy Goldman, Kristina Ireland, Lise Simpson, Sheila Ward | | |

Membres excusés

1. Ouverture de la séance (M. Cappe)

M. Cappe, président du conseil, ouvre la réunion.

2. Adoption de l'ordre du jour (M. Cappe)

*Après étude, **SUR PROPOSITION** dûment formulée et appuyée, l'ordre du jour de la réunion est approuvé.*

3. Déclaration de conflit d'intérêts (M. Cappe)

Aucun conflit d'intérêts n'a été déclaré.

4. Rapport du président du conseil

M. Cappe, président du conseil, fait le compte rendu qui suit.

- D^r B. Postl, membre du conseil, est félicité pour avoir été nommé membre de l'Ordre du Canada.
- L'assemblée générale annuelle a eu lieu le 28 octobre 2020. Les modifications du règlement n° 10 ainsi que le cadre de recrutement, de mise en candidature et de sélection des membres du conseil ont été approuvés. De même, l'évaluation de rendement réalisée en collaboration pour 2019-2020 ainsi que les mesures prises par la direction ont été officiellement présentées aux membres.

5. Liste des décisions à entériner (M. Cappe)

*Après étude, **SUR PROPOSITION** dûment formulée et appuyée, la liste des décisions à entériner est approuvée.*

5.1 Approbation du procès-verbal

***IL EST DÉCIDÉ QUE** le conseil approuve le procès-verbal de la réunion à huis clos du conseil tenue les 23 et 24 septembre 2020.*

5.2 Rapport sur les activités et la gestion stratégique

Le conseil reçoit le rapport trimestriel sur les activités et la gestion stratégique. En ce qui a trait aux activités, le rapport présente un résumé des résultats liés aux produits sanguins labiles, aux protéines plasmatiques et produits connexes, aux cellules souches ainsi qu'aux dons et greffes d'organes et de tissus. Pour ce qui est de la gestion stratégique, le rapport donne un résumé des résultats des cinq principaux domaines d'intérêt du plan stratégique.

5.3 Gestion des risques d'entreprise

Le conseil reçoit la version 7.0 du profil de risque de la Société, ainsi que le rapport trimestriel sur les risques de la Société. Le rapport trimestriel fait brièvement le point sur les principaux risques auxquels sont exposés les objectifs stratégiques et opérationnels de l'organisation.

IL EST DÉCIDÉ QUE le conseil approuve la version 7.0 du profil de risque de la Société.

En plus du rapport écrit, le conseil discute des points suivants du rapport sur la gestion des risques organisationnels :

- À l'heure actuelle, le risque relatif à la santé financière et la durabilité est élevé. Or, la santé financière de l'organisation fait l'objet d'un suivi étroit et d'une bonne gestion. Ce risque élevé témoigne essentiellement de la situation actuelle liée à la COVID-19, notamment une augmentation des stocks de protéines plasmatiques et de produits connexes pour atténuer le risque de pénurie et les charges liées à la pandémie pour l'année en cours. Il s'explique également par la hausse des coûts de 2021-2022 découlant de l'augmentation des stocks de protéines plasmatiques et de produits connexes et des charges engendrées par la COVID-19.

5.4 Rapport trimestriel sur la cybersécurité

Le conseil reçoit le rapport trimestriel sur la cybersécurité qui présente les principales initiatives prises et leurs effets pour rehausser la cybersécurité à la Société canadienne du sang.

5.5 Compte rendu sur le Programme national de renouvellement des installations (PNRI)

Le conseil reçoit un compte rendu sur le Programme national de renouvellement des installations.

6. Rapports des comités

6.1 Comité des finances et d'audit (J. Steele)

J. Steele, présidente du comité des finances et d'audit, fait le compte rendu des activités du comité, notamment les suivantes :

- Le comité a discuté des contrôles internes du projet de gestion des finances.

- Il a reçu le récapitulatif des régimes de retraite et en a discuté. Les actifs de tous les régimes de la Société canadienne du sang se sont généralement redressés depuis le recul des marchés au printemps.
- Il a appuyé la recommandation de la direction relativement à l'utilisation des fonds reportés pour le passage au numérique.
- Il a revu le rapport d'audit interne, y compris les questions laissées en suspens depuis la dernière réunion, les priorités et les plans pour le reste de l'année.
- Il a reçu les états financiers et en a discuté. Cette discussion a notamment porté sur la façon dont l'exercice financier 2021-2022 est affecté par l'accumulation des stocks et la hausse des prix des protéines plasmatiques et produits connexes engendrées par la COVID-19.
- Il a procédé à l'examen du rapport du comité sur les risques.

6.2 Comité de sécurité, recherche et déontologie (A. McFarlane)

A. McFarlane, présidente du comité de sécurité, recherche et déontologie, fait le compte rendu des activités du comité, notamment les suivantes :

- Le comité a reçu une mise à jour sur les données postérieures à un don dans le contexte de la COVID-19. Bien que la COVID-19 ne soit pas transmise par le sang, les dons de sang provenant de donneurs qui rétrospectivement ont pu être exposés à la COVID-19 ou obtiennent un résultat positif au virus sont considérés comme des produits non conformes et doivent être retirés des stocks ou récupérés auprès des hôpitaux.
- Il a fait le point sur le rapport annuel du Centre d'innovation.
- Il a discuté de la gestion de l'utilisation des immunoglobulines et demandé qu'une présentation des stratégies actuelles et prévues d'amélioration de cette utilisation auprès des partenaires provinciaux et territoriaux soit faite au comité dans le cadre d'une prochaine réunion.
- Il a reçu des rapports trimestriels sur les relations avec les donneurs et la chaîne d'approvisionnement; les initiatives liées à la sécurité; la qualité et la conformité; et le programme Link visant à renforcer la culture et le système de gestion de la qualité.
- Il a procédé à l'examen du rapport du comité sur les risques.

La discussion porte notamment sur les points suivants :

- Pour le moment, on ne croit pas que les vaccins connus contre la COVID-19 nécessitent l'exclusion de donateurs pendant un certain temps, car ils ne contiennent pas de virus vivant. Tous les fournisseurs de produits sanguins se penchent sur la question.

6.3 Comité de gestion des talents (C. Knight)

C. Knight, président du comité de gestion des talents, fait le compte rendu des activités du comité, notamment les suivantes :

- Le comité a passé en revue le rapport des constatations sur la diversité, l'équité et l'inclusion du sondage réalisé auprès des employés sur ces enjeux. Le sondage met en évidence cinq domaines requérant une attention particulière, cinq groupes vulnérables et quinze axes prioritaires d'intervention. Le comité continuera de surveiller les prochaines étapes et les plans d'action.
- Il a discuté des préparatifs pour l'évaluation annuelle du rendement du chef de la direction.
- Il a discuté du mieux-être et de la résilience des employés relativement à la COVID-19.
- Il a rencontré le chef de la direction pour la mise à jour trimestrielle de son rendement.
- Il a procédé à l'examen du rapport du comité sur les risques.

6.4 Comité sur la gouvernance (K. Butt)

K. Butt, présidente du comité sur la gouvernance, fait le compte rendu des activités du comité, notamment les suivantes :

- Le comité a appuyé la version 7.0 du profil de risque de la Société en vue de son approbation par le conseil.
- Il a recommandé qu'une séance d'information du conseil sur la diversité, traitant du racisme dont font l'objet les Noirs, les Autochtones et les personnes de couleur, y compris les perceptions de racisme dans le système de soins de santé, soit organisée à l'intention des membres du conseil dans le cadre d'une prochaine réunion.
- Il a appuyé l'énoncé sur la diversité pour le recrutement de membres du conseil en vue de son approbation par le conseil.

- Il a approuvé que les réunions du conseil et des comités se poursuivent en mode virtuel jusqu'à la fin de juin 2021 et que le retour à des réunions en personne soit envisagé en milieu d'année.
- Il a passé en revue les résultats du sondage sur les compétences et qualités des membres du conseil. Il a été décidé d'accorder la priorité à certains critères dans la matrice de recrutement de candidats. Ces critères sont les suivants :
 - Tranche de population considérablement plus jeune que l'âge moyen actuel;
 - Préférence accordée aux Noirs, Autochtones et personnes de couleur;
 - Personnes occupant des postes de haut niveau (p. ex., chef de l'exploitation) et combinant au moins deux des spécialités suivantes : soins de santé; chaîne d'approvisionnement; comptabilité ou finances; technologies de l'information et médias sociaux; marketing; et ressources humaines (ajout par le comité sur la gouvernance, après la réunion).

La matrice sera fournie à la Société canadienne du sang ou au comité consultatif sur la recherche d'administrateurs, en tant que renseignements additionnels pour donner des indications à l'agence de recrutement. Le processus de mise en candidature et d'élection s'amorcera au début de 2021.

- Il a convenu de mettre au point une politique en matière de diversité, d'équité et d'inclusion pour le conseil qui fera l'objet d'un examen à la réunion de mars 2021 et sera ensuite déposée par le conseil.
- En 2021, la séance de réflexion du conseil d'administration portera sur le traitement que les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux réservent aux produits pharmaceutiques en constante évolution au Canada, en particulier les onéreux médicaments pour le traitement des maladies rares, ainsi que sur les conséquences pour la liste des médicaments à base de protéines plasmatiques et de produits connexes.
- Il a passé en revue les résultats du sondage du conseil sur la participation des administrateurs dans les activités d'engagement des parties prenantes. Les Affaires publiques élaboreront un nouveau plan d'engagement des mandataires élus à présenter au conseil en 2021.
- Il a décidé que l'examen régulier du niveau et de la forme de la rémunération des administrateurs de la Société canadienne du sang est reporté d'un an.
- Il a procédé à l'examen du rapport du comité sur les risques.

Après étude et discussion, **SUR UNE PROPOSITION**, dûment formulée, appuyée et acceptée, **IL EST DÉCIDÉ QUE** le conseil approuve l'énoncé sur la diversité du conseil qui se présente comme suit :

Le conseil d'administration de la Société canadienne du sang sera composé de personnes talentueuses et dévouées qui possèdent l'expertise, les titres professionnels et l'expérience nécessaires pour procéder à une gestion efficace de l'organisation. Bien que les compétences demeurent l'aspect le plus important à prendre en considération pour une nomination au conseil, les membres de la Société canadienne du sang veulent faire en sorte que le conseil intègre une diversité d'identités, d'âges, de couleurs, de capacités, d'antécédents, de cultures, de compétences, de lieux, de perspectives et d'expériences qui sont représentatifs de la population du Canada.

6.5 Comité national de liaison (B. Adkins et D. Lehberg)

B. Adkins et D. Lehberg, coprésidents du comité national de liaison, font le compte rendu des activités du comité, notamment les suivantes :

- Le comité national de liaison a tenu sa première réunion virtuelle en octobre 2020.
- Les principaux sujets abordés comprennent : les mesures prises à l'égard de la COVID-19; les essais cliniques de plasma de convalescent; l'approvisionnement sécuritaire en produits durant la pandémie; les potentielles pénuries d'immunoglobulines; les collectes de plasma; et la stratégie d'engagement des parties prenantes.

6.6 Compagnie d'assurance de la Société canadienne du sang Limitée (CASCS) et Compagnie d'assurance captive de la Société canadienne du sang Limitée (CACSCS) (G. Yeates)

G. Yeates, présidente de la CASCS et de la CACSCS, fait le compte rendu des récentes activités de ces compagnies :

CASCS

- La CASCS a reçu un compte rendu sur les placements qui se sont considérablement redressés après les reculs de février et mars 2020.
- Elle a reçu une mise à jour sur la norme IFRS 17, une norme internationale d'information financière qui entrera en vigueur en 2023.
- Elle a revu la couverture d'assurance responsabilité contre les risques liés au sang révisée.

- Elle a reçu un compte rendu de la phase I (modélisation d'une catastrophe) et de la phase II (revue de la compagnie d'assurance captive) de l'examen des activités de la compagnie d'assurance captive.
- Elle a approuvé les mises à jour des documents suivants : le profil de risque de la Société, le manuel sur la gouvernance, le mandat du conseil d'administration et l'énoncé de politique de placement.

CACSCS

- La CACSCS a reçu les rapports sur les activités régulières, y compris les états financiers et les rapports de placement.
- Elle a reçu une mise à jour sur la norme IFRS 17.
- Elle a revu la couverture d'assurance responsabilité contre les risques liés au sang révisée.

7. COVID-19 (J. Leach Bennett, C. Doncaster et L. Simpson)

Le conseil reçoit un compte rendu sur les principales activités commerciales liées à la COVID-19, y compris un aperçu de ce qui suit :

- la stabilité des activités;
- les mesures de soutien au mieux-être des employés et à ceux qui doivent aider leurs proches;
- le plasma de personnes guéries de la COVID-19 (plasma de convalescents);
- l'accès à la vaccination pour les employés de la Société canadienne du sang;
- l'étude de séroprévalence du SRAS-CoV-2;
- le processus de gestion des cas;
- les leçons apprises.

La discussion porte notamment sur les points suivants :

- La direction a communiqué avec le Groupe de travail sur les thérapeutiques de la COVID-19 et le gouvernement fédéral à propos de la nécessité de constituer une réserve canadienne de plasma de convalescents (à l'instar d'autres pays). Un financement additionnel sera nécessaire à la collecte de plasma de convalescents; les ressources actuelles ne permettent pas la constitution d'une réserve suffisante. L'élaboration d'une proposition de collecte et de stockage de plasma de convalescents

par la Société canadienne du sang est en cours. La direction examine toutes les options de financement possibles.

- **ACTION** : Présenter la proposition de réserve de plasma de convalescents qui sera soumise au gouvernement avec le conseil.
- **ACTION** : Informer les membres du conseil par courriel de l'état d'avancement de la proposition de réserve de plasma de convalescents, s'il y a lieu.
- Au Canada, le plasma de convalescents fait toujours l'objet d'essais cliniques, mais les résultats ne devraient être disponibles qu'en 2021. Néanmoins, c'est maintenant qu'il faut collecter le plasma, étant donné le nombre de cas actuel et des taux d'anticorps. Il est toujours possible que les essais cliniques ne démontrent pas clairement l'efficacité du plasma de convalescents. La direction examine d'autres utilisations du plasma de convalescents excédentaire, advenant qu'il ne puisse servir de traitement contre la COVID-19.
- La Société canadienne du sang a un espace restreint pour des congélateurs et réfrigérateurs. Toutefois, une analyse est en cours pour évaluer l'espace pouvant servir au stockage de vaccins contre la COVID-19 pour les représentants locaux.
- Les membres du conseil continueront d'être informés des activités liées à la COVID-19, y compris la proposition de réserve de plasma de convalescents et les leçons apprises de la COVID-19.

8. Planification (A. Pateman et K. Ireland)

Le conseil reçoit un compte rendu sur l'approche et le plan adoptés par l'organisation pour agir à l'égard des changements à long terme découlant de la pandémie de COVID-19, y compris un aperçu des points suivants :

- les thèmes qui sous-tendent les mesures stratégiques à long terme prises pour faire face à la pandémie — agilité, résilience et anticipation;
- un sommaire des cinq principaux domaines d'intérêt (toujours pertinents) du plan stratégique;
- les objectifs de chacun des domaines d'intérêt pour lesquels l'organisation déploie des efforts qui pourraient devoir être accélérés, canalisés ou réorientés.

La discussion porte notamment sur les points suivants :

- L'aménagement des centres de collecte fait l'objet d'un examen visant à assurer sa conformité avec les nouvelles normes et attentes relatives aux donateurs (et à déterminer si les changements seront permanents). La sécurité et l'expérience des

donneurs motiveront les changements — p. ex., la volonté d'assurer le maintien des relations sociales, mais en maximisant la sécurité et en réduisant les contacts au minimum.

- Si un financement additionnel est requis pour des projets, il devra être négocié avec les provinces et territoires. L'organisation va également poursuivre son programme de productivité et d'efficacité, et les montants des économies réalisées pourraient être réinvestis dans de nouveaux projets.
- Le conseil continuera d'être informé de l'état d'avancement du plan stratégique et des mises à jour requises en raison de la pandémie.

9. Exclusion des hommes ayant des rapports sexuels avec un autre homme (G. Sher, J. Leach Bennett, C. Pambrun, R. Vezina, E. Ashfield, D. Devine, C. Doncaster et M. Goldman)

Les membres du conseil ont participé à une séance d'information sur l'exclusion à titre de donneur des hommes ayant des rapports sexuels avec un autre homme (HARSAH). L'exposé donne un aperçu des points qui suivent :

- l'historique de l'exclusion des HARSAH;
- les points de vue juridiques et réglementaires;
- l'engagement des parties prenantes à l'égard des HARSAH;
- les raisons des politiques d'exclusion des HARSAH à ce jour et les approches futures;
- le programme de recherche relatif aux HARSAH — les sujets de recherche; la collecte de plasma par aphérèse.

La discussion porte notamment sur les points suivants :

- La Société canadienne du sang a pris l'engagement d'ajuster les critères d'admissibilité en fonction des plus récentes observations scientifiques et d'intégrer les récentes avancées et recherches à d'autres méthodes de sélection. L'organisation soutient les recherches visant à délaisser les critères basés sur le temps au profit des critères fondés sur les activités à risque.
- L'engagement des parties prenantes en ce qui a trait à l'exclusion des HARSAH, comprend la communauté LGBTQ+ et les groupes de patients qui reçoivent des produits.

- Alors que la période d'exclusion a été réduite, passant d'une exclusion à vie à une exclusion de trois mois pour les dons de sang de HARSAH, il n'y a pas eu d'impact sur les risques d'infection connus.
- Les projets de recherche en cours ayant trait aux donneurs qui sont des HARSAH portent sur les dons de sang et de plasma. Comme le plasma a une durée de conservation plus longue (c.-à-d., le don peut être conservé un certain temps avant d'être transmis, sous réserve de résultats de test négatifs au don suivant) et fait l'objet d'un processus d'inactivation durant le fractionnement (c.-à-d., le processus d'analyse et de préparation est différent de celui du sang), il y a une possibilité de faire avancer le don de plasma par un HARSAH plus rapidement que pour un don de sang.
- Les enseignements tirés de potentiels dons de plasma par des HARSAH pourraient contribuer à faire progresser les critères de don de sang par des HARSAH et une future demande d'homologation auprès de l'organisme de réglementation en ce qui a trait aux exclusions fondées sur les activités à risque pour les dons de sang par des HARSAH.

SUR UNE PROPOSITION dûment formulée et appuyée, il est convenu de lever la séance.

La séance est levée à 16 h 15 (HE), le 2 décembre 2020.